



La banlieue et Paris dans le premier xix^e siècle. Le choix des témoins au mariage civil à Ivry-sur-Seine

Fabrice Boudjaaba

DANS **ANNALES DE DÉMOGRAPHIE HISTORIQUE** 2013/2 n° 126 , PAGES 141 À 172
ÉDITIONS **BELIN**

ISSN 0066-2062

ISBN 9782701189987

DOI 10.3917/adh.126.0141

Date de mise en ligne : 13/03/2014

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-annales-de-demographie-historique-2013-2-page-141?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Belin.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

LA BANLIEUE ET PARIS DANS LE PREMIER XIX^e SIÈCLE. LE CHOIX DES TÉMOINS AU MARIAGE CIVIL À IVRY-SUR-SEINE

Par Fabrice BOUDJAABA

Le terme de banlieue est, à raison, largement associé à l'histoire urbaine et à la notion d'urbanisation des XIX^e et XX^e siècles ; ce lien n'est pas pour autant systématique comme l'attestent, par exemple, les phénomènes actuels de développement des campagnes en périphérie des grandes villes (Dodier, 2012) dans ce que l'on nomme la « grande banlieue ». Historiquement, nombre d'espaces ruraux ont appartenu à la périphérie de villes-centre et ont ainsi rempli les fonctions attendues d'une banlieue avant même de se transformer en zones proprement urbaines. C'est à ces espaces et à leurs populations que s'intéresse cet article. Soucieux de dépasser un premier niveau d'analyse qui conçoit principalement la relation entre la ville-centre et sa banlieue sous l'angle de la domination d'une ville sur sa périphérie (Bastie, 1964), nous souhaitons étudier ici la forme des réseaux de sociabilité et la construction d'identités propres aux espaces périphériques et à leurs populations (Brunet, 1980 ; Merriman, 1991 ; Faure, 1991 ; Fourcault, 1998 ; Vorms, 2012). Dans cette perspective, nous avons choisi de nous intéresser en particulier aux banlieues rurales des grandes villes au début du XIX^e siècle, à travers une étude de cas, celui d'Ivry-sur-Seine, une commune bordant la limite sud-est de Paris.

Les travaux sur ces espaces ruraux que l'on ne nomme pas toujours banlieues¹, mais qui sont des communes très proches de la ville-centre, se sont ainsi développés ces dernières années dans le champ de ce qu'il est convenu d'appeler l'histoire rurale². Ces études ont mis en évidence, pour la période moderne notamment, le caractère spécifique de ces villages voisins de Paris en matière à la fois de pratiques agricoles et de consommation (Moriceau, 2002, à propos d'Athis-Mons ; Bennezon, 2009, sur Montreuil ; Mérot, 2010, sur la vallée de Montmorency), en particulier leurs connexions avec les marchés urbains. Elles rompent ainsi avec une approche plus classique où les campagnes parisiennes ne sont envisagées pour l'essentiel que comme des réservoirs d'hommes et de grains pour la capitale (Fourquin, 1964). Ces études récentes sont plus attentives à la singularité de ces territoires et cherchent, en relativisant la dichotomie centre/périphérie, à mettre en lumière les modalités de construction d'un espace régional (Wilmart, 2013).

Notre enquête se situe dans cette perspective, dans la mesure où elle s'intéresse à ces espaces agricoles en contact immédiat avec la ville pour eux-mêmes, mais elle déplace légèrement la focale sur les plans thématique et chronologique. Sur le plan thématique, tout d'abord, il

ne s'agit pas d'observer l'intégration des paysans de banlieues dans les circuits économiques et les marchés urbains; sur le plan chronologique, ensuite, l'enquête présentée ici porte non pas sur l'époque moderne, mais sur le début du XIX^e siècle. Ce double choix s'explique par la volonté de saisir ces espaces dans la période charnière du basculement de la banlieue rurale en zone urbaine (Faron et Renard, 1996) afin d'analyser les tensions, les confrontations, en tout cas les concurrences, entre une population de banlieue native et largement agricole et les nouvelles populations dont les activités, de type industriel et commercial essentiellement, viennent modifier la nature des liens entre cet espace et la capitale. Ce moment particulier de transformation de banlieue rurale en banlieue urbaine³, où une population villageoise occupée à travailler la terre se trouve confrontée à de nouvelles populations qui viennent s'installer dans la commune pour y faire autre chose, sera observé à travers le prisme de la famille et de la sociabilité.

Pour ce faire, nous avons eu recours à l'analyse des témoins au mariage civil. Cette source a été utilisée à plusieurs reprises par les historiens comme un indicateur des réseaux sociaux que les individus peuvent mobiliser et des relations qu'établissent entre eux les groupes sociaux (Gould, 1995, 84-88). Cette donnée présente notamment l'avantage d'avoir au XIX^e siècle un caractère universel⁴. Le mariage civil étant obligatoire et préalable au mariage religieux, la procédure et le nombre de témoins étant fixés de manière uniforme pour toute la France (Gourdon, 2008, 63-64), des comparaisons entre plusieurs échantillons et/ou à différents moments du XIX^e siècle sont aisément réalisables.

Pour autant, le lien de témoignage ne peut fournir, comme l'a bien montré Vincent Gourdon (2008, 87), qu'un indicateur des réseaux sociaux des individus: d'une part, un réseau social ne peut se réduire à des témoins civils, qui sont en nombre limité; d'autre part, la signification de ce lien peut recouvrir des sens très variés selon les contextes, urbains ou ruraux notamment, les milieux sociaux et les individus eux-mêmes. Il ne faut pas perdre de vue que le mariage civil reste, dans le premier XIX^e siècle, une institution récente, considérée par beaucoup comme une simple procédure administrative avant le mariage religieux. Par conséquent, le choix des témoins peut être porteur d'une faible signification sur le plan des relations sociales, comme l'atteste la présence de témoins professionnels (instituteur, secrétaire de mairie, etc.) dans le cadre d'un rituel civil encore imparfaitement intégré par les familles. Dès lors que nous avons conscience de cette difficulté, notre intention est moins ici de rechercher, à travers les témoins, un indicateur du réseau social des mariés dans son ensemble que d'observer, d'une part, la fréquence des relations entre les populations sédentaires de la banlieue et les populations nouvellement arrivées et, d'autre part, la fréquence des relations de sociabilité de ces deux sous-populations avec la capitale. Pour ce faire, nous nous appuyons sur les registres de mariage de l'état civil d'Ivry-sur-Seine dans les années 1800 – quand la commune n'est encore qu'un gros village – et dans les années 1830 – au moment du premier essor significatif de sa population en lien avec l'implantation d'industries.

Les points de comparaison historiographiques ne sont pas nombreux. Les prin-

cipaux travaux historiques sur les témoins au mariage civil ont, en effet, surtout concerné la ville proprement dite (Garden, 1998, sur Paris; Jacquemet, 1984, sur Belleville; Jacquemin, 1994, sur Liège), des espaces industriels (Accampo, 1982, sur Saint-Chamond) ou la campagne (Pauquet, 1998, sur le Berry; Neven, 2003, sur le pays de Herve; Gourdon, 2007, à Samois-sur-Seine, en Seine-et-Marne). On dispose seulement de quelques enquêtes sur les réseaux de témoins de mariage en banlieue: Tassin-la-Demi-Lune au XIX^e siècle (Gourdon et Joz, 2006) et la banlieue parisienne en 1885 (Garden, 1998)⁵. C'est bien sur cet espace intermédiaire que nous sommes les moins renseignés aussi bien en matière de règles de l'alliance⁶ que de réseaux de témoignage. La banlieue n'est-elle qu'un cas intermédiaire entre deux contrastes, c'est-à-dire entre la ville, d'une part, où les réseaux de témoignage, du fait de la mobilité extrême des populations, laissent une place plus importante au voisinage qu'à la famille, et les campagnes, d'autre part, où à l'inverse, l'enracinement familial plus fréquent des conjoints dans l'espace villageois favoriserait le choix de témoins apparentés? La réalité est, en fait, plus complexe et chaque contexte local modifie sensiblement la lecture que les liens de témoignages au mariage donnent à voir (Gourdon, 2008). Or, si pour les banlieues en général, les enquêtes sont moins nombreuses, les populations de ces espaces présentent la particularité de connaître, au XIX^e siècle, une transformation radicale de leur environnement lorsque ces communes rurales se muent en zones urbaines. Ces espaces mi-ruraux, mi-urbains, ne présentent pas, en effet, une sédentarité globale de l'ensemble de leurs

habitants comparable à celles des villages des campagnes éloignées des villes, mais ils disposent néanmoins de noyaux de populations qui ont des attaches familiales, et souvent foncières, dans les communes concernées, contrairement à la très grande majorité des habitants des villes de la fin de l'Ancien Régime. À Ivry, ce noyau « stable » est constitué, pour l'essentiel, de paysans (laboureurs, vigneron, jardiniers), souvent propriétaires de quelques terres et de leur logement⁷.

Les objectifs de cet article sont donc, à travers la description des réseaux de témoignage au mariage, de comprendre comment la population d'un village de banlieue, comportant encore, au début du XIX^e siècle, une forte proportion de paysans, appréhende la transformation de son environnement, ses rapports à la ville-centre et aux nouvelles populations qui viennent résider dans la commune. En analysant le recours respectif, pour le témoignage de chaque type de population, à la parenté et au voisinage mais également l'aire géographique de recrutement des témoins, nous interrogerons les caractéristiques spécifiques des populations de banlieue. Existe-t-il notamment une perméabilité des réseaux de témoignage entre la partie de la population enracinée dans ce territoire et les nouveau-venus?

IVRY-SUR-SEINE, UN VILLAGE INDUSTRIEL DE LA BANLIEUE PARISIENNE

Ivry⁸ est aujourd'hui une ville limitrophe du sud de Paris qui compte plus de 50 000 habitants. Au début du XIX^e siècle, c'était encore un gros village d'un peu moins d'un millier d'habitants (986 en 1806). La proximité avec Paris

se lit dans l'histoire administrative de la commune, puisque la partie nord du village a été rattachée à la capitale, en 1860⁹, pour former la zone sud de l'actuel 13^e arrondissement de Paris, c'est-à-dire le quartier de la Gare, enserré aujourd'hui par la Seine à l'est, l'avenue de Choisy à l'ouest et le boulevard Vincent Auriol au nord (Montel, 2012). Au cours de la première décennie du XIX^e siècle, la commune se caractérise par trois éléments principaux, sur le plan de son développement économique, qui méritent d'être mentionnés avant d'analyser les réseaux de sociabilité : les habitants d'Ivry restent encore très majoritairement liés au travail agricole ; l'intensité des liens avec Paris est cependant ancienne (Daumas, 2003, 51) car les activités agricoles sont orientées par la proximité du marché de consommation parisien (Abad, 2002, 222 et 660) ; le début du XIX^e siècle voit l'émergence d'activités industrielles et d'une nouvelle population résidente.

La liste électorale de l'an IX (1801) donne un bon aperçu des caractéristiques socioprofessionnelles de cette commune. La population est encore très largement agricole à cette date : elle compte 15 cultivateurs, 62 laboureurs, 28 vigneron et encore 4 journaliers sur un total de 200 électeurs. Si l'on ajoute les métiers de l'artisanat classique (tonnelier, charron, etc.), près des 3/5^e de la population appartiennent, en quelque sorte, à un monde rural apparemment ordinaire. Les liens avec Paris sont cependant tout aussi manifestes, comme l'atteste la présence, certes minoritaire mais non négligeable, d'une petite population de rentiers ou d'activités liées à la demande parisienne. La liste électorale compte six rentiers mais également deux bourgeois en 1801. Cette

présence rappelle la fonction encore importante au XVIII^e siècle¹⁰ – mais appelée à disparaître avec l'industrialisation du village – de villégiature pour des gens venant de Paris qui profitent des charmes du bord de Seine¹¹. La liste de l'an IX comprend en outre des carriers, le village ayant vu se développer, au XVIII^e siècle, les carrières destinées à répondre à la demande de Paris. Le village compte aussi 11 marchands de vin dont la fonction n'est pas seulement d'écouler la production locale mais qui, depuis Ivry, « abreuvent » les Parisiens à l'extérieur du mur des Fermiers Généraux. Enfin, la liste électorale met en évidence l'existence d'une population nouvelle liée à l'émergence de la première activité industrielle dans ce village : la verrerie Saget, fondée en 1792, qui s'installe, le long de la Seine, dans le quartier d'Ivry-Gare, au nord du bourg historique (qui formera, après 1860, le quartier de la Gare dans le sud du 13^e arrondissement de Paris). Le document recense ainsi une vingtaine de fondeurs, souffleurs, potiers et autres apprentis.

Dans les années 1830, la commune a véritablement changé de dimension, sa croissance s'accélégrant vivement au cours des années 1820. Un recensement de 1817 fait état d'une population totale de 1 204 personnes, soit une augmentation encore modérée par rapport aux 986 habitants de 1806. En revanche, en 1831, la population a plus que doublé avec 2 875 habitants, avant de croître encore considérablement lors de la décennie suivante (3956 en 1836 ; 5 172 en 1841¹²). Ivry profite notamment du développement de la verrerie, d'activités industrielles dans le domaine du bois de charpente, de la fabrication de tuiles et de briques, mais également de l'essor des

activités de négoce liées à la proximité du fleuve et de la capitale (Leriche, 1984, 108-109).

Les mariages et leurs témoins ont été relevés à deux moments différents : d'abord, sur une période de douze ans, de 1801 à 1812, soit au total 114 mariages civils pour lesquels nous disposons de 456 témoins ; ensuite, sur une période de quatre ans, entre 1835 et 1838, pour laquelle nous comptons 157 mariages civils, soit 628 témoins. L'augmentation du nombre des mariages à elle seule signale les transformations que la commune est en train de connaître dans les premières décennies du XIX^e siècle, puisqu'on passe d'une dizaine de mariages par an dans la première période à près de 40 dans la seconde.

L'état civil, mis en place pendant la Révolution, conserve pour une large part du XIX^e siècle les mêmes caractéristiques, ce qui facilite les comparaisons. Les témoins sont systématiquement au nombre de quatre¹³, de sexe masculin et âgés de plus de 21 ans, deux par conjoint peut-on supposer – et même vérifier, quand le lien avec les conjoints est indiqué. Mais cela reste de l'ordre de la conjecture dans les cas, nombreux, où l'employé de mairie rédacteur de l'acte de mariage ne précise pas de quel conjoint tel individu est le témoin. En outre, à Ivry, comme ailleurs, certains d'entre eux sont dits « témoins des parties ». Enfin, on ne peut guère se fier à l'ordre d'apparition dans l'acte pour déterminer de quel époux tel individu est le témoin, du moins pour la première période. Ces difficultés font qu'il est impossible de traiter strictement les témoins par conjoint dans une perspective comparative entre les deux périodes. Néanmoins, nous le verrons, quand cette information est fournie, il

apparaît que le profil des témoins est assez différent selon qu'il s'agit de ceux du mari ou de ceux de la femme.

DES MARIAGES ENDOGAMES DE PLUS EN PLUS MINORITAIRES

À l'évidence, bien qu'il s'agisse encore d'un village dans les années 1800, Ivry n'est pas un village comme les autres dans la mesure où les Ivryens de naissance y sont minoritaires parmi les mariés civils, non seulement chez les hommes mais aussi chez les femmes, pourtant favorisées de ce point de vue par la tradition du mariage dans le village (précisément dans la paroisse) de la jeune fille. Même en englobant les individus nés dans les communes limitrophes, le nombre des indigènes parmi les conjoints reste minoritaire (tableau 1).

La part des non-natifs parmi les mariés est donc particulièrement importante pour ce qui n'est encore qu'un village ; elle ne s'explique pas seulement par des mariages de gens nés à proximité, et notamment à Paris, mais aussi par des migrations de plus longue distance (tableau 1). Ces non-natifs proviennent en effet de toutes les régions de France et même, pour l'un d'entre eux, palefrenier des écuries de l'impératrice, de New York. On observe toutefois quelques zones de provenance privilégiées : les départements actuels de l'Yonne et de la Côte-d'Or, de même que les départements normands. Pour le début du XIX^e siècle, cette migration concerne davantage les hommes que les femmes¹⁵, car elle résulte de l'implantation d'activités industrielles employant surtout des hommes (mécanique, chimie). Mais les données issues des actes de mariage accroissent sans doute le déséquilibre entre les sexes : l'habitude de se marier dans la paroisse de la femme

Tab. 1 *Lieux de naissances¹⁴ des individus mariés civils à Ivry dans la première moitié du XIX^e siècle (en %)*

Lieux de naissance	1801-1812		1835-1838	
	Mari	Femme	Mari	Femme
Ivry	34,2	50,0	12,7	22,9
Communes limitrophes (hors Paris)	4,4	4,4	1,9	1,3
Communes proches (départ. 92 & 94)	7,9	7,0	3,8	5,1
Paris	10,5	10,5	10,8	12,1
Ailleurs (autres départ. & étranger)	40,4	25,4	68,2	56,1
Non indiqué	2,6	2,6	2,5	2,5
Effectif total	114	114	157	157

Sources : Archives municipales d'Ivry-sur-Seine, E2-10, E2-11 et E2-13.

augmente par définition la part de natives parmi les épouses.

L'origine des mariés, dans les années 1830, a notablement évolué. Les natifs ne constituent plus le groupe majoritaire, mais seulement 12,9% des hommes qui se marient et 22,9% des femmes, tandis que près 68,2% des hommes et 56,1% des femmes sont nés hors de la commune et des actuels départements du Val-de-Marne et des Hauts-de-Seine. Cette évolution reflète la forte immigration que la commune a connue depuis les années 1820 et l'attraction qu'exercent les nouvelles activités implantées sur son sol, à son propre profit ou au bénéfice de Paris. On peut toutefois observer que dans les années 1835-1838, les Parisiens représentent toujours 10 à 12% des

mariés, comme cela était déjà le cas dans les années 1800. La croissance de la commune ne résulte encore que faiblement d'un phénomène de reflux de population de la capitale vers sa périphérie – comme cela se produira dans la seconde moitié du siècle dans l'ensemble de la petite couronne (Faure, 1982, 108-109; Farcy et Faure, 2003) –, mais bien, d'abord et avant tout, des apports de la province.

La forte présence des non-natifs parmi les conjoints se traduit naturellement en termes d'exogamie dans le village (tableau 2). Dans les années 1800, moins d'un tiers des mariages sont des unions endogames unissant deux personnes nées à Ivry. Le groupe modal est constitué par les couples intégralement exogames, qui

Tab. 2 : *Endogamie géographique au mariage civil à Ivry dans la première moitié du XIX^e siècle (en %)*

Type de mariage	1801-1812	1835-1838
Endogame	28,1	10,3
Exogame	43,0	71,6
Homme natif / femme non native	7,0	4,5
Femme native / homme non natif	21,9	13,5
Indéterminé	0,0	1,3
Effectif	114	157

Sources : voir tableau 1.

représentent plus de 4 unions sur 10 célébrés dans la commune¹⁶. De ce point de vue, la situation d'Ivry rappelle davantage, dès le début du siècle, celle des villes que celle des villages. En ce sens, cette commune rurale appartient autant au monde urbain qu'au monde rural. À Nanterre, c'est-à-dire dans une banlieue un peu plus éloignée de Paris, entre 1801 et 1810, 78 % des épouses sont encore nées dans la commune ainsi que 53 % des maris (Segalen, 1995, 422). Sans surprise, dans les années 1830, la part des mariages exogames à Ivry ne fait que croître et concerne dorénavant 7 mariages sur 10, tandis que la part des mariages endogames passe de près de 3 à 1 mariage sur 10. Plus intéressante est l'évolution des mariages mixtes unissant un(e) natif(ve) d'Ivry et un(e) étranger(e) à la commune. Ils décroissent eux-aussi puisqu'ils représentent près de 29 % des mariages en 1801-1812 contre seulement 18 % en 1835-1838. Il semble donc que la croissance de la commune ne s'accompagne pas immédiatement d'une mixité accrue des relations matrimoniales entre les natifs et les non-natifs. On peut évidemment lire ce résultat comme le signe d'une relative fermeture de la population ivryenne sédentaire à l'égard des nouveau-venus et de l'émergence d'une barrière invisible entre ces deux populations. Il est néanmoins difficile de le démontrer à partir de ces seuls chiffres, car le faible taux de mixité des mariages peut aussi être interprété comme le résultat de la taille relativement réduite du stock de natifs parmi les individus en âge de se marier par rapport à la masse des nouveaux arrivants qui, peut-on supposer, est d'abord composée de jeunes adultes en âge de convoler; à quoi s'ajoute un probable déséquilibre du marché matrimonial par excédent de

garçons, comme c'est souvent le cas au premier temps de l'industrialisation d'une commune (Bourdelaïs et Demonet, 1993). Les migrants qui viennent travailler à la verrerie, dans les tuileries et les premiers ateliers mécaniques ou chimiques d'Ivry sont en effet surtout des hommes.

L'analyse des témoins au mariage peut justement permettre de mesurer plus précisément le degré d'ouverture réciproque de ces deux populations, mais il faut au préalable affiner le profil des mariés.

Les professions déclarées par les mariés d'Ivry reflètent bien, dès les années 1800, la présence d'au moins deux groupes d'habitants aisément identifiables: d'une part, le monde paysan, plus souvent natif de la commune, qui rassemble 48 des 114 hommes mariés (cultivateurs principalement mais aussi jardiniers et vigneronniers etc.), d'autre part, celui de la verrerie et des nouvelles activités de type industriel, qui compte une dizaine d'époux. Le troisième groupe, celui dont les activités non agricoles sont anciennement liées à la proximité du grand marché parisien, est plus difficile à délimiter car il est très hétérogène. Il rassemble des carriers, des marchands et négociants, mais aussi des artisans et métiers du bâtiment sans qu'il soit toujours possible de distinguer, dans cette dernière catégorie, ceux qui travaillent avec et pour Paris de ceux qui concentrent leurs activités à Ivry. On est évidemment tenté d'associer ce groupe des artisans/métiers du bâtiment à la croissance de Paris dans la mesure où il s'agit du seul groupe, avec les négociants, qui croît fortement entre les années 1800 et les années 1830, passant de 20 à plus de 30 % des professions

déclarées des maris. À ce titre, il faut noter que la croissance d'Ivry telle qu'elle transparait à travers les actes de mariage n'est pas le fait du développement de l'emploi industriel au sens strict. La part des ouvriers/employés de la verrerie Saget et des autres établissements industriels stagne à 17,5 % environ¹⁷ – mais les mariés ne rassemblent pas toute la population migrante (certains migrants, par exemple, arrivent déjà mariés). En ce sens, la population des mariés semble davantage liée professionnellement à Paris dans les années 1830 qu'au début du siècle, notamment par ses activités commerciales ou artisanales et non par ses productions industrielles *stricto sensu*. Comme attendu, le groupe le plus important en début de période voit son importance considérablement diminuer. Les époux liés à la terre par leur travail, qu'ils se déclarent cultivateurs, jardiniers, vigneron etc., représentent 42,1 % des conjoints dans les années 1800, contre seulement 15,3 % trois

décennies plus tard. Mais, dans l'absolu, ils n'ont pas disparu ; ils sont même un peu plus nombreux chaque année à se marier puisqu'on compte encore 24 mariés issus de ce groupe en quatre ans après 1835 (soit 6 par an) contre 48 en douze ans au début du siècle (soit 4 par an).

L'AIRE DE RECRUTEMENT DES TÉMOINS

Les caractéristiques des témoins de mariage civil recourent-elles fidèlement les attributs des conjoints ou révèlent-elles des réseaux de relations et de sociabilité plus larges ? La faiblesse de la part des natifs et des mariages endogames implique-t-elle un recours moins prononcé à la famille, faute de parents disponibles à proximité, ou au contraire le recours plus important à des parents résidant loin ? Le fait d'être né hors de la commune oblige-t-il à aller chercher ses témoins hors de la commune ou

Tab. 3 *Professions des époux d'Ivry dans la première moitié du XIX^e siècle*

	1801-1812		1835-1838	
	Effectif	%	Effectif	%
Cultivateur	28	24,6	9	5,7
Jardinier	10	8,8	3	1,9
Autre profession agricole	10	8,8	12	7,6
Employé de la verrerie	6	5,3	0	0,0
Ouvrier de la verrerie	7	6,1	11	7,0
Autre profession industrielle	7	6,1	17	10,8
Rentier/retraité	4	3,5	2	1,3
Carrier	6	5,3	11	7,0
Monde du négoce	7	6,1	13	8,3
Artisan/bâtiment	22	19,2	48	30,6
Divers	4	3,6	28	17,8
Non indiqué	3	2,6	3	1,9
Total	114	100,0	157	100,0

Sources : voir tableau 1.

renforce-t-il plutôt l'appel au voisinage comme cela a pu être établi à Paris dans le monde ouvrier (Garden, 1998) ou dans la banlieue lyonnaise (Gourdon et Joz, 2006)? La part croissante des mariés dont l'activité est liée à la proximité de la capitale engendre-t-elle une croissance équivalente du nombre des témoins habitant Paris?

La source permet au moins partiellement de répondre à ces différentes questions puisque les registres de mariage indiquent l'identité des témoins, leur profession, leur résidence – avec plus ou moins de précision – et enfin leur lien de parenté éventuel avec l'un des deux époux, sans que cela désigne nécessairement le témoin apparenté comme témoin attiré de son parent.

Tab. 4 *Lieux de résidence des témoins des mariés ivryens au début du XIX^e siècle*

	1801-1812		1835-1838	
	effectif	%	effectif	%
Ivry	234	51,3	299	47,6
Ivry-Gare	35	7,7	65	10,4
Communes proches (94, 92)	42	9,2	64	10,2
Paris	120	26,3	171	27,2
Ailleurs	14	3,1	25	4,0
Non indiqué	11	2,4	4	0,6
Total	456	100,0	628	100,0

Sources : voir tableau 1.

Dans les années 1800, les mariés d'Ivry choisissent d'abord leurs témoins dans la commune, à près de 60 %. En réalité, et ce n'est pas autrement surprenant, les témoins viennent rarement de loin : seuls 3,1 % d'entre eux n'habitent ni Ivry, ni Paris, ni une commune proche des actuels Hauts-de-Seine et Val-de-Marne, mais proviennent d'un département plus éloigné. De ce point de vue, l'univers relationnel déduit des relations de témoignage paraît moins ample que ce que laisseraient supposer les lieux de naissance et la part de mariages exogames dès la première période. Mais cela signifie aussi qu'en l'absence de système de transport efficace et peu coûteux, les témoins, dont la fonction est pour l'essentiel symbolique et sans engagement d'aucune sorte, sont plus aisément recrutés au sein d'un réseau de relations sur place, dans le voisinage probablement ou à distance raisonnable

du lieu du mariage. La stabilité de la répartition des lieux d'origine trente ans plus tard – soit avant la diffusion du chemin de fer –, tend à confirmer cette hypothèse. 58 % des témoins viennent d'Ivry en 1835-1838¹⁸ contre 59 % en 1801-1812, 10,2 % contre 9,2 % résident dans des communes des actuels départements des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne, 4 % contre 3,2 % viennent de plus loin. Fait remarquable, la part des témoins parisiens est elle aussi d'une grande stabilité d'une période (26,3 %) à l'autre (27,2 %), alors que la capitale constitue un énorme réservoir de proximité de témoins potentiels, et ce malgré la part croissante de population liée professionnellement à Paris et sans liens familiaux à Ivry *a priori*. Tout se passe comme si, paradoxalement, les personnes récemment arrivées à Ivry n'avaient pas davantage de raisons d'aller chercher à Paris des témoins qu'elles

trouvaient sur place, dans le voisinage, sans guère plus de peine que les Ivryens de naissance.

Toutefois, la distribution des lieux de résidence des témoins selon le niveau d'endogamie des mariages auxquels ils participent permet d'identifier un certain nombre de relations entre ces différentes populations et ces différents espaces, mais également de mettre en évidence certaines barrières relationnelles relativement étanches (tableau 5). Les mariés exogames, nés tous deux hors d'Ivry, recourent moins au réservoir ivryen que les mariés endogames ou mixtes dans la première période. Le caractère récent de leur installation dans la commune limite leurs capacités à trouver des témoins sur place¹⁹, faute notamment d'un réseau familial étendu. Dans ces conditions, il n'est pas surprenant de constater que, dans la période 1801-1812, les couples exogames choisissent 41,8 % de leurs témoins parmi les Parisiens, soit à peu près autant que la part des témoins ivryens (41,3 %). Les couples endogames sollicitent des témoins aux profils très différents. De manière écrasante, ils choisissent des Ivryens. Non sans surprise, ils semblent n'entretenir aucune relation ou presque avec Paris sur ce plan. 1,6 % seulement de leurs témoins proviennent en effet de la capitale. L'endogamie en fait est presque totale puisqu'aucun témoin ne vient d'un département éloigné et seulement 3,1 % d'une commune proche. Il faut remarquer également qu'aucun témoin des mariés endogames ne réside à Ivry-Gare. Le nouveau quartier qui, quelques années auparavant, n'était encore que champs et pâture, semble tenu à l'écart par les Ivryens de naissance. On voit se dessiner ici deux

espaces occupés par deux populations qui semblent ne jamais se croiser, ou du moins paraissent s'ignorer mutuellement ; ce que confirme d'ailleurs le faible recours à des habitants d'Ivry-Gare pour témoigner même dans le cas de mariages mixtes (Ivryen/non-Ivryen : 5,3 %). Les couples mixtes présentent un réseau de témoins au profil moyen à beaucoup d'égards, à mi-chemin des deux groupes décrits, mais à peine entrouvert aux habitants du nouveau quartier²⁰.

La situation, dans les années 1830, permet à la fois d'identifier des évolutions et des permanences dans la fréquence des relations entre ces différentes populations. D'une manière générale, la croissance de la commune s'accompagne d'une augmentation de la fréquence des relations entre ses habitants. Les couples exogames augmentent de treize points leur recours à des Ivryens pour témoigner à leur mariage (de 41,3 à 54,5 % de leurs témoins) et les couples mixtes de quatre points (de 56,1 à 59,9 %). Pour les couples endogames, l'évolution semble inverse – en gardant à l'esprit la taille réduite de l'échantillon – : la part des Ivryens diminue de dix points (de 89,1 à 79,7 %) et la fréquence des relations avec les autres populations augmente.

Deux éléments importants contredisent une lecture trop linéaire de la croissance des relations entre les différentes populations qui peuplent cet espace en devenir. D'une part, les couples endogames refusent toujours d'aller puiser des témoins dans le réservoir d'Ivry-Gare, au sein du nouveau quartier. Bien entendu, bénéficiant d'un réseau ancien de relations sur place, ils n'en ont pas « besoin » au sens strict, mais cela ne suffit pas à expliquer leur choix car, si les couples de natifs ne

prennent jamais leurs témoins à Ivry-Gare, ils vont de plus en plus souvent les chercher dans les communes proches ou à Paris. Il existe visiblement un segment de la population native d'Ivry qui reste imperméable au nouveau quartier et à ses habitants, ce qui n'est pas le cas des natifs qui font des mariages mixtes. Ces derniers voient passer la part de leurs témoins résidant à Ivry-Gare de 5,3 à 17% entre les deux périodes. D'autre part, les couples exogames et les couples mixtes ont, dans les années 1830, de moins en moins recours à Paris pour trouver leurs témoins. De ce point de vue, si les contacts avec Paris existent, ils ne sont pas à tout prix recherchés par les mariés d'Ivry. L'indice le plus net est que, tandis que le nombre de témoins parisiens diminue, le nombre de témoins habitants des communes proches des actuels départements des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne se maintient, lui, au même niveau pour les couples exogames et mixtes (autour de 10% environ) et augmente fortement pour les couples endogames. Paris peut apparaître en ce sens comme un réservoir de témoins utile, dans les années 1800, pour des nouveaux arrivants encore peu nombreux et mal insérés, mais moins recherché une fois que la commune d'Ivry, par sa croissance, fournit sur place un stock de témoins potentiels plus

conséquent parmi les nouveau-venus et, dans une moindre mesure, parmi les natifs.

Au total, la comparaison des deux échantillons apporte son lot de confirmations : le choix majoritaire de témoins ivryens, mais avec de fortes variations selon que les mariés sont natifs de la commune ou pas ; la faible présence de témoins qui ne vivent pas à proximité quand ils ne résident pas dans la commune. Mais la comparaison offre aussi un certain nombre d'éléments plus inattendus : la relative intégration des natifs et des populations nouvellement installées en trois décennies ; mais aussi, à l'inverse, la barrière étanche qui subsiste entre les natifs et une partie des nouveau-venus qui résident dans le quartier d'Ivry-Gare²¹ ; enfin, le rôle partiel de substitution de Paris (et non le choix privilégié de Paris) comme réservoir de témoins en l'absence d'un stock encore suffisant sur place, qui dessine déjà une certaine autonomie de cet espace périphérique par rapport à la ville-centre.

LE (NON) CHOIX DES TÉMOINS : AMIS ET PARENTS

Pour apprécier totalement l'étendue des réseaux de sociabilité d'une population de banlieue à travers le lien de

Tab. 5 *Résidence des témoins des mariés civils ivryens selon le type de mariage (en %)*

	1801-1812			1835-1838		
	exogame	endogame	mixte	exogame	endogame	mixte
Ivry	27,0	89,1	50,8	44,1	79,7	42,9
Ivry-Gare	14,3	0,0	5,3	10,4	0,0	17,0
Communes proches	12,2	3,1	10,6	10,1	14,1	10,7
Paris	41,8	1,6	27,3	31,3	6,3	22,3
Ailleurs	3,6	0,0	5,3	3,4	0,0	6,3
Non indiqué	1,0	6,3	0,8	0,7	0,0	0,9
Effectif	196	128	132	444	64	112

témoignage au mariage civil, on ne peut toutefois s'en tenir à une approche uniquement géographique des individus choisis et honorés par les mariés et/ou leurs familles. La question du choix des témoins se pose également en termes de nature de la relation entre les mariés et les témoins. Quelles places respectives occupent la famille et les amis parmi les témoins selon le type de population ? Observe-t-on à Ivry un phénomène de développement du choix familial dans la première moitié du XIX^e siècle comme cela a été constaté dans d'autres banlieues au cours du siècle (Gourdon et Joz, 2006, 178-179) ?

Les relations entre les conjoints et leurs témoins prises globalement montrent une présence importante de la famille mais également une participation non négligeable des « amis », dès les années 1800²². Toutefois, la part des parents diminue sensiblement entre les deux périodes au profit des « amis », la part de ces derniers passant de 40 % de l'ensemble des témoins, entre 1801 et 1812, à plus 66 %, entre 1835 et 1838²³. Cette évolution est naturellement à mettre en relation avec l'arrivée massive de nouveaux habitants disposant d'un faible nombre de parents dans la commune et même à proximité²⁴. Quand il est possible de les différencier, il faut souligner que les témoins des maris et ceux de leur femme se répartissent de manière à peu près équivalente. Bien entendu, le terme d'« ami » est un terme générique, utilisé systématiquement pour qualifier tout témoin qui n'est pas apparenté, et il dissimule des types de relations sociales extrêmement variés (sans qu'il soit possible de dire s'il s'agit d'un ami du conjoint ou de sa famille) : ami au sens plein, collègue de

travail, voisin, mais aussi témoin « professionnel » ou supérieur dans une relation professionnelle ou de clientèle (le directeur de la verrerie Saget apparaît ainsi à quelques reprises).

Toutefois, sur l'ensemble de l'échantillon, on observe un phénomène vérifié ailleurs, par exemple à Tassin-la-Demi-Lune : une réorientation de liens de témoignages familiaux, privilégiant la verticalité, vers des relations mettant en avant des individus de même génération. La part des oncles dans la totalité des témoins familiaux passent ainsi de 38,5 à 25,7 % entre la première décennie du XIX^e siècle et les années 1830, tandis que la part des frères et beaux-frères augmente de 40,3 à 54,8 %²⁵. Le choix des témoins familiaux tend à se concentrer dans la collatéralité proche générationnellement par le sang ou l'alliance. Les ascendants occupent une place marginale dans le témoignage, ce qui résulte d'abord du fait que les pères et mères ne peuvent être témoins du mariage de leurs propres enfants et ensuite de l'impact de la mortalité qui réduit considérablement les chances d'avoir un grand-parent pour témoin à son mariage (Gourdon, 2012, 24-27 et 655-57).

Le choix d'un type de parent comme témoin met en lumière une différence entre maris et femmes quand les actes précisent à quels conjoints les témoins sont apparentés : les épouses ont près de deux fois plus recours aux oncles que les maris dans les deux échantillons. Le fait que les femmes arrivent plus jeunes au mariage que les hommes (25 ans contre 27, en moyenne, dans les deux échantillons) explique en partie cette situation ; elles ont plus de chances d'avoir des oncles vivants pour témoigner, mais cela ne suffit pas expliquer l'écart avec

les hommes. Le fait que les épouses sont plus souvent natives d'Ivry que les hommes a sans doute un rôle plus décisif, les oncles étant plus nombreux sur place. Or, le témoignage est avant tout le fait de gens qui résident à proximité. À ce titre, les femmes semblent disposer d'un réseau de témoignage moins étendu, plus concentré sur la famille mais qui ne résulte pas seulement de choix faits par elles ou leurs parents en considération de leur sexe, mais aussi de

leur plus faible mobilité géographique entre la naissance et le mariage et, donc, d'une plus grande parenté disponible sur place. Ce resserrement du réseau de témoignage des femmes sur la parenté peut également signaler un contrôle familial qui s'exerce plus fortement sur elles que sur les hommes, l'obligation de choisir uniquement des témoins masculins limitant encore leurs possibilités de choix hors de la parenté (Gourdon, 2006, 37-39).

Tab. 6 *Type de liens entre mariés civils et témoins à Ivry dans la première moitié du XIX^e siècle (en %)*

	1801-1812		1835-1838	
Ami	9,0		0	
Ami des parties	0,4	Amis: 40,1 %	0	Amis: 66,7 %
Ami de la femme	14,5		31,5	
Ami du mari	16,2		35,2	
Beau-frère	0,7		0	
Beau-frère de la femme	4,4	« Frères »: 24,1 %	3,2	« Frères »: 18 %
Beau-frère du mari	5,5		3,7	
Frère de la femme	6,8		6,1	
Frère du mari	6,8		5,1	
Cousin	0	Cousins: 5,7 %	0,5	Cousins: 6,5 %
Cousin de la femme	2,9		3,5	
Cousin du mari	2,9		2,5	
Oncle	1,3	Oncles: 23,0 %	0	Oncles: 8,4 %
Oncle de la femme	13,8		5,4	
Oncle du mari	7,9		3	
Parent du mari	0,7		0,2	
Parent de la femme	0,2		0	
Beau-père de la femme	1,1		0	
Beau-père du mari	0,4		0	
Père de la femme*	0,2		0	
Père du mari*	0,4		0	
Parrain de la femme	0,2		0,2	
Grand-père du mari	0,2		0	
Homonyme	0,2		0	
Non indiqué	3,3		0	
Effectif	456		628	

*Les pères ne peuvent pourtant être témoins au mariage de leur enfant selon la loi.

LE RÉSEAU DE TÉMOINS SELON L'ANCRAGE FAMILIAL DES CONJOINTS

La forte proportion de mariages exogames fait la spécificité de ce village de banlieue parisienne par rapport aux villages de régions intégralement rurales. Pour autant, le village d'Ivry n'est pas, oserait-on écrire, une ville comme les autres. Certes, la forte proportion de mariages exogames et le recours fréquent aux amis pour témoigner

rappellent la situation de Paris et des grandes villes en général, mais on a pu constater l'isolement des mariés endogames qui recrutent presque exclusivement leurs témoins dans le cœur historique de leur commune, très rarement à Paris et jamais à Ivry-Gare parmi les nouveaux habitants. C'est pourquoi il nous a semblé utile de prolonger l'analyse de la nature des liens entre les mariés et leurs témoins en fonction du type de mariage, et donc du lieu de naissance des époux.

Tab. 7a *Types de liens entre mariés civils et témoins à Ivry en 1801-1812 selon le type de mariage (en %)*

Relation	Type de mariage					
	Exogame		Endogame		Mixte	
Ami	7,8		3,6		19,8	
Ami des parties	1,1	« Amis » : 53,9	0	« Amis » : 15,2	0	« Amis » : 45,7
Ami de la femme	20		7,1		10,3	
Ami du mari	25		4,5		15,5	
Beau-frère	0		2,7		0	
Beau-frère de la femme	2,8		7,1		4,3	
Beau-frère du mari	2,8	« Frères » : 14,4	7,1	« Frères » : 35,6	6	« Frères » : 26,7
Frère de la femme	4,4		8,9		9,5	
Frère du mari	4,4		9,8		6,9	
Cousin de la femme	3,9	Cousins : 7,8	1,8	Cousins : 6,3	1,7	Cousins : 2,6
Cousin du mari	3,9		4,5		0,9	
Oncle	0,6		3,6		0,9	
Oncle de la femme	10	Oncles : 15	19,6	Oncles : 42,2	15,5	Oncles : 19
Oncle du mari	4,4		17		2,6	
Parent du mari	1,1	2,8	0	1,8	0,9	4,5
Parent de la femme	0		0		0,9	
Beau-père de la femme	1,1		0		0,9	
Beau-père du mari	0,6		0		0,9	
Père de la femme	0		0,9		0	
Père du mari	0		0,9		0,9	
Parrain de la femme	0		0		0,9	
Non indiqué	6,1		0,9		0,9	
Total	180		112		116	

Tab. 7b *Types de liens entre mariés civils et témoins à Ivry en 1835-1838 selon le type de mariage (en %)*

Relation	Exogame		Endogame		Mixte	
Ami	0		0		0	
Ami des parties	0	« Amis »	0	« Amis »	0	« Amis »
Ami de la femme	36,7	75,7	15,6	29,7	20,5	52,7
Ami du mari	39,0		14,1		32,1	
Beau-frère	0,0		0		0	
Beau-frère de la femme	2,7		4,7		3,6	
Beau-frère du mari	2,9	« Frères »	10,9	« Frères »	2,7	« Frères »
Frère de la femme	4,5	14,2	12,5	39,1	8,9	21,4
Frère du mari	4,1		10,9		6,3	
Cousin	0,5		1,6		0	
Cousin de la femme	2,3	Cousins: 4,3	6,3	Cousins: 15,6	7,1	Cousins: 10,7
Cousin du mari	1,6		7,8		3,6	
Oncle	0		0		0	
Oncle de la femme	3,4	Oncles: 5,4	9,4	Oncles: 15,6	9,8	Oncles: 15,2
Oncle du mari	2,0		6,3		5,4	
Parent du mari	0,2		0		0	
Parent de la femme	0		0		0	
Beau-père de la femme	0		0		0	
Beau-père du mari	0		0		0	
Père de la femme	0		0		0	
Père du mari	0		0		0	
Parrain de la femme	0,2		0		0	
Non indiqué	0		0		0	
Total	444		64		112	

Si le recours aux amis apparaît comme un substitut destiné à pallier l'absence de parents disponibles à proximité, il n'est pas surprenant que les mariages exogames soient ceux qui fassent le plus appel aux amis. Or, les tableaux 7a et 7b montrent surtout que l'augmentation du nombre d'amis parmi les témoins concerne tous les types de mariages, quel que soit le lieu de naissance des conjoints. Pour les couples exogames, la part des amis augmente de 50 %, elle croît légèrement pour les couples mixtes mais double pour les couples endogames. Pour ces derniers, 29,7 % des témoins, entre 1835 et 1838, sont

des amis, contre seulement 15,2 % dans les années 1800. En ce sens, le fait que l'on n'assiste pas à une familialisation du lien de témoignage ne peut être interprété seulement comme le résultat de l'irruption massive de nouveau-venus, sans attache familiale géographiquement proche, sur le marché matrimonial ivryen. Les natifs, également, ont de moins en moins recours à la famille entre les deux périodes. Ce résultat tranche avec ce qu'on pouvait supposer, c'est-à-dire une croissance du nombre de témoins amis liée à l'augmentation du nombre de mariages exogames. Lorsqu'ils ont recours à des parents, les natifs

ont les mêmes comportements que les non-natifs, c'est-à-dire qu'ils sollicitent de plus en plus fréquemment les frères et beaux-frères aux dépens principalement des oncles.

Néanmoins, il reste difficile de faire la part du choix et des contraintes liées au stock de parenté disponible. Si la décision de prendre un parent comme témoin dépend de la disponibilité géographique de ce type d'individu, le fait que les natifs d'Ivry les choisissent de moins en moins indique également une volonté de prendre des amis. Il est impossible de sonder les intentions dans le détail. On peut toutefois tenter de les percevoir en prenant comme point d'observation non plus la répartition globale des témoins à Ivry mais le nombre de témoins apparentés par type de mariage (tableau 8a). Seules 11 unions sur 114 ne font apparaître aucun parent témoin dans les années 1800. Il s'agit, dans 7 cas de mariages exogames, dans 3 cas de mariages mixtes et, dans le dernier cas, d'un mariage endogame. D'une manière générale, plus un couple est ancré dans le territoire ivryen, plus le nombre de témoins apparentés augmente en proportion. Pour les unions exogames, les cas les plus fréquents sont les mariages à un ou deux témoins apparentés ; pour les couples mixtes, les mariages à deux ou trois témoins apparentés ; pour les couples endogames, les mariages à trois ou quatre témoins apparentés. Le nombre moyen de témoins familiaux reflète ces différences de comportement avec respectivement 1,95 ; 2,09 et 3,34 témoins apparentés. Dans le cas des mariages entre deux natifs d'Ivry, il n'y a qu'une union sans

témoin apparenté et une autre avec un seul témoin parent. L'ancrage familial dans le territoire d'Ivry est donc déterminant dans la fréquence de la présence des parents au témoignage, mais la volonté de prendre des parents comme témoins semble partagée par tous les individus, pour peu que ceux-ci soient disponibles à une distance raisonnable.

Ce constat devient moins évident dans la seconde période où plus d'un tiers des mariages ne comportent aucun témoin apparenté (tableau 8b). Le nombre moyen de parents témoins diminue, quel que soit le type d'union. L'absence totale de témoins apparentés concerne majoritairement des mariages exogames, mais 10 mariages mixtes (5 cas) ou endogames (5 cas) sur 44 sont également dans cette situation. Il s'agit alors, d'une part, de mariés issus de familles d'artisans et, d'autre part, d'enfants de la deuxième génération dont le père est venu travailler à la verrerie. Ces résultats confirment, nous semble-t-il, que la décision de prendre des amis comme témoins peut également être considérée comme un choix des époux et pas seulement comme la conséquence mécanique d'une absence de parents dans un environnement géographiquement proche. En tout cas, la non-familialisation des témoins ne peut s'expliquer par le seul problème du stock de parents disponibles. Le fait que, parallèlement, on choisisse moins souvent des oncles et plus souvent des frères va également dans le sens d'une autonomisation générationnelle du choix des témoins par rapport aux générations précédentes.

Tab. 8a *Nombre de témoins parents par type de mariage (Ivry, 1801-1812)*

	0 témoin	1 témoin	2 témoins	3 témoins	4 témoins	N moyen
Tous (114)	11	20	34	25	24	2,27
Exogames (49)	7	14	17	10	1	1,95
Mixtes (33)	3	5	14	8	3	2,09
Endogames (32)	1	1	3	7	20	3,34

Tab. 8b *Nombre de témoins parents par type de mariage (Ivry, 1835-1838)*

	0 témoin	1 témoin	2 témoins	3 témoins	4 témoins	N moyen
Tous (157)	64	28	35	15	15	1,29
Exogames (111)	53	21	25	8	4	1,00
Mixtes (28)	5	6	9	2	6	1,96
Endogames (16)	5	1	1	4	5	2,19

Tab. 9a *Nombre de témoins ivryens par type de mariage (Ivry, 1801-1812)*

	0 témoin	1 témoin	2 témoins	3 témoins	4 témoins	N moyen
Tous (114)	17	16	24	20	37	2,12
Exogames (49)	13	12	11	5	8	1,65
Mixtes (33)	4	4	11	9	5	2,21
Endogames (32)	0	1	2	7	22	3,56

Tab. 9b *Nombre de témoins ivryens par type de mariage (Ivry, 1835-1838)*

	0 témoin	1 témoin	2 témoins	3 témoins	4 témoins	N moyen
Tous (157)	22	23	34	37	41	2,33
Exogames (111)	20	19	18	27	27	2,19
Mixtes (28)	2	2	12	7	5	2,39
Endogames(16)	0	1	3	3	9	3,25

Tab. 10a *Nombre de témoins parisiens par type de mariage (Ivry, 1801-1812)*

	0 témoin	1 témoin	2 témoins	3 témoins	4 témoins	N moyen
Tous (114)	57	22	17	11	7	1,03
Exogames (49)	14	11	9	8	7	1,65
Mixtes (33)	13	9	8	3	0	1,03
Endogames (32)	30	2	0	0	0	0,06

Tab. 10b *Nombre de témoins parisiens par type de mariage (Ivry, 1835-1838)*

	0 témoin	1 témoin	2 témoins	3 témoins	4 témoins	N moyen
Tous (157)	67	39	31	14	6	1,06
Exogames (111)	45	24	22	14	6	1,21
Mixtes (28)	10	10	8	0	0	0,92
Endogames (16)	12	4	0	0	0	0,25

Si, dans les années 1800, une partie non négligeable des non-natifs ne dispose d'aucun réseau de relations ivryen dans lequel recruter ses témoins (13 sur 49), il faut noter que, pour les autres, le recours aux Ivryens est non seulement fréquent mais aussi massif (tableau 9a). La moitié des mariages exogames ont au moins deux témoins ivryens, et plus des trois quarts des mariages mixtes et la quasi-totalité des mariages endogames (29 sur 32) sont dans ce cas. En ce sens, l'insertion dans le territoire ivryen est importante, y compris pour la population plus récemment installée. La banlieue, de ce point de vue, n'est pas synonyme d'isolement des nouveaux arrivés, surtout si l'on se rappelle que les témoins professionnels sont peu présents dans les actes dépouillés²⁶. Ces nouveau-venus sont d'autant moins isolés que non seulement ils disposent d'« amis » mobilisables pour témoigner mais aussi, pour beaucoup d'entre eux, de parents à proximité (tableaux 8a et 8b). En outre, la tendance générale à choisir de plus en plus souvent des amis comme témoins renforce la place d'Ivry comme lieu privilégié de recrutement et souligne l'importance des relations de voisinage. Alors qu'en 1801-1812, la moitié des mariages exogames compte aucun ou, au maximum, un témoin ivryen (25 sur 49), la situation s'inverse dans les années 1830 : la situation la plus courante est alors de compter trois ou quatre témoins ivryens dans les mariages exogames, choisis le plus souvent dans le milieu professionnel, même s'il subsiste un groupe important de conjoints (20 mariages exogames sur 111) qui ne bénéficient d'aucun relais, en termes de témoignages, à Ivry (tableau 9b).

Pour ces nouveau-venus, la proximité de Paris fournit un réservoir important de témoignages (tableau 10a). 35 mariages exogames sur 49 et 20 des 33 mariages mixtes des années 1800 comptent au moins un témoin parisien. À l'inverse, les natifs d'Ivry, qui se marient entre eux, tiennent clairement Paris à l'écart de leur réseau de témoignage (deux mariages seulement comportent un témoin parisien sur 32 unions au total). Mais dans les années 1830, Paris semble s'éloigner pour tous les mariés, quel que soit leur lieu d'origine : plus de 40 % des mariages exogames (45 sur 111) ne comptent aucun témoin parisien, contre 28 % (14 sur 49) trente ans plus tôt, et rares sont ceux qui choisissent dorénavant tous leurs témoins à Paris (6 cas sur 111), alors même que la proportion de mariés nés à Paris reste stable d'une période à l'autre (tableau 1). Les natifs d'Ivry continuent quant à eux, dans les années 1830, à tenir Paris à l'écart : 12 des 16 mariages endogames ne comptent aucun témoin parisien, et les quatre restant n'en ont qu'un.

On voit ici toute l'ambivalence des rapports d'un village de banlieue à la ville-centre. Pour les natifs d'Ivry, les relations économiques avec la capitale sont déterminantes dans la mesure où une part importante de leur activité (vigne, carrière, développement des champignonnières, etc.) trouve pour principal débouché le vaste marché de consommation que constitue Paris. En revanche, la densité des relations économiques ne trouve pas sa traduction en termes de sociabilité telle qu'on peut la lire à travers les témoins de mariage. Paris n'a pas la faveur des natifs d'Ivry alors que le choix de plus en plus fréquent de témoins hors de la parenté pouvait permettre de

donner une plus large place aux Parisiens parmi les témoins.

Pour les non-natifs également, le choix plus fréquent des amis entre les deux périodes se fait au profit des Ivryens et non des Parisiens. Tout se passe comme si, à la faveur du développement de la commune d'Ivry et, bien que ce soit les professions les plus en contact avec Paris qui progressent le plus dans l'intervalle, les mariés exogames recentraient leur sociabilité sur Ivry²⁷ aux dépens de Paris et que l'on assistait, de la part de la population ancrée localement comme des nouveaux arrivants, à un affaiblissement des relations de sociabilité avec la capitale, le nombre de témoins parisiens passant de 27 à 22 % entre les deux périodes tandis que la part de conjoints nés à Paris demeurait stable à 10-11 %.

GROUPES SOCIOPROFESSIONNELS, CHOIX DES TÉMOINS ET RAPPORTS À PARIS ET À IVRY

Le lieu de naissance et le type de mariage ne suffisent pas à rendre compte dans leur totalité des choix de témoins. La profession, on peut le supposer, influence également les caractéristiques du réseau de témoignage. Cependant, au regard des effectifs et des problèmes liés à l'application de catégories socio-professionnelles aux mentions de profession contenues dans les actes, il nous a semblé illusoire de vouloir mener une analyse statistique par profession. Il nous a semblé plus fructueux de concentrer notre attention, à partir des mentions de professions (Jollet, 2000, 61-67), sur les groupes les plus susceptibles de répondre à nos interrogations initiales concernant les spécificités des populations de banlieue, selon qu'el-

les sont plus ou moins ancrées dans ce territoire par leur histoire familiale et leurs activités, et la coexistence de ces différentes populations. Nous avons donc, dans cette perspective, testé les comportements des différents groupes socioprofessionnels présents dans les actes de mariage et en avons retenu cinq : les cultivateurs, les jardiniers, les ouvriers de l'industrie, les métiers de l'artisanat et du bâtiment et, enfin, les métiers du commerce directement liés par leur activité au marché parisien (négociants et marchands, en vin surtout, entrepreneurs en transport travaillant à Paris) (tableaux 11 à 15, présentés en annexe). Deux comportements ont été particulièrement observés : le choix de parents comme témoins et le choix de témoins résidant à Paris. Par cette approche, nous avons pu identifier des groupes plus ou moins fermés sur eux-mêmes et plus ou moins tournés vers Paris.

Les cultivateurs forment à l'évidence le groupe le plus isolé (tableau 11). Ses membres disposent de nombreux parents dans la commune mais semblent peu en contact avec les autres populations qui peuplent Ivry. C'est un groupe très endogame, dans les années 1800, et encore dans les années 1830. Les parents qu'ils peuvent solliciter sont *a priori* nombreux et sont de fait largement appelés à témoigner ; ils sont même souvent les seuls à témoigner. En 1801-1812, 17 mariages sur 28 comptent quatre parents témoins et 7 mariages ont trois témoins apparentés aux conjoints ; 6 des 9 mariages de cultivateurs de 1835-1838 comptent également quatre parents témoins. Pour ce groupe, Paris n'existe pas ou presque pas en termes de sociabilité, du moins du point de vue de notre angle d'observation : le lien de témoignage au mariage

civil. On compte seulement 5 parisiens sur les 112 témoins des cultivateurs de la première période, et un parisien parmi les 36 témoins de la seconde période. Même si ses effectifs se réduisent, ce groupe ne semble pas s'ouvrir davantage aux autres populations à mesure que la commune grossit et qu'elle développe ses liens économiques avec Paris. Cet isolement ne doit cependant pas être interprété comme celui de l'ensemble des travailleurs de la terre face à l'urbanisation de leur espace ; les jardiniers et maraîchers ont un comportement plus ouvert dans les années 1800 (tableau 12). Bien que disposant d'un ancrage familial dans la commune (7 mariages endogames ou mixtes sur 10 cas), ils sont plus enclins à solliciter des témoins hors de leur famille et 6 des mariages comptent un ou plusieurs témoins parisiens²⁸. Mais, sans doute, ces jardiniers ont-ils moins d'intérêts à défendre par des comportements matrimoniaux endogames doublés d'une fermeture du réseau de témoignage sur la parenté, car ils sont moins souvent propriétaires de bien-fonds que les cultivateurs²⁹.

Les mariés issus du monde de l'industrie, travaillant à la verrerie Saget pour une grande partie d'entre eux, ou dans d'autres établissements industriels installés à Ivry entre les deux périodes, forment un groupe au profil très différent (tableau 13). Récemment arrivés, ils ne contractent donc pas d'union endogame. La part des mariages mixtes augmente cependant d'une période à l'autre (de 2 pour 12 mariages à 7 pour 28 mariages). De manière relativement attendue, le choix de témoins dans la parenté est moins fréquent que chez les cultivateurs, ce qui reflète le faible nombre

de parents disponibles à proximité. Ils ont également peu recours à des Parisiens pour venir témoigner de leur union, recherchant en fait principalement sur place, dans la commune d'Ivry, les témoins dont ils ont besoin. Le monde ouvrier recrute en clair sa sociabilité principalement dans le voisinage et dans des relations de travail.

À ce stade, on serait tenté d'opposer une population sédentaire, incarnée par le monde des cultivateurs, dont la famille est ancrée dans le village et qui ne souhaite pas s'ouvrir aux nouvelles populations, incarnées par un monde ouvrier qui, lui, ne disposerait pas de famille sur place. Ces deux populations vivraient côte à côte de manière relativement isolée l'une de l'autre et de l'environnement parisien. Rappelons à cet égard l'ostracisme dont semble faire l'objet les habitants d'Ivry-Gare quand il s'agit pour les natifs de choisir leurs témoins de mariage. Mais le comportement des autres groupes professionnels montre en fait une réalité plus complexe, notamment une fréquence des rapports de sociabilité avec des Parisiens qui diffère selon les métiers.

Les hommes appartenant au monde des marchands et du négoce, notamment au commerce du vin, sont, à l'image du monde ouvrier, d'installation récente, comme en témoigne la rareté des mariages endogames aux cours des deux périodes pour cette catégorie (tableau 14). Ils s'en distinguent pourtant par un recours plus fréquent au réservoir parisien pour trouver des témoins. Sur les deux périodes seuls 4 mariages de marchands sur 21 ne comptent aucun témoin parisien, contre plus de la moitié chez les ouvriers (22 sur 42) ; en outre, 6 mariages de

marchands sur 21 réunissent quatre parisiens pour témoigner (contre un seul sur 42 chez les ouvriers).

Le cas des artisans et travailleurs du bâtiment se révèle assez proche de celui des marchands et négociants (tableau 15). Rarement endogames (4 mariages sur 70 sur les deux périodes), une minorité importante d'entre eux (24 mariages sur 70) ne compte aucun parent parmi les témoins, faute de disponibilité probablement. Mais, de ce point de vue, il semble que le comportement du monde de l'artisanat et du bâtiment diffère quelque peu de celui du monde du commerce. Certes, dans les deux cas la parenté disponible paraît limitée, mais on peut émettre l'hypothèse qu'elle est davantage recherchée dans le premier groupe que dans le second. Sur les deux périodes, 15 mariages d'artisans sur 70 comptent trois ou quatre parents témoins contre seulement 2 mariages sur 21 pour les marchands et négociants. Peut-être ces derniers recherchent-ils davantage que ne le font les artisans une sociabilité professionnelle plutôt que familiale à travers le témoignage au mariage ? Le fait qu'il soit plus rare également que le monde du commerce ne fasse appel à aucun parisien semble corroborer cette hypothèse.

CONCLUSION

Le lien de témoignage au mariage fournit un indicateur de la nature et l'étendue du réseau relationnel des individus qui reste délicat à manier. Le nombre limité de témoins, quatre, ne permet de connaître qu'une partie réduite de ce réseau. En outre, un certain nombre d'habitudes et de contraintes démographiques doivent nous conduire

à rester prudent dans l'interprétation du choix des témoins, de leur qualité et des liens qui les unissent aux mariés, en particulier dans un espace en pleine transformation qui voit arriver de nouvelles populations. La forte présence des parents parmi les témoins, spécialement chez les mariés les plus ancrés dans la commune d'Ivry, fait du recours à la famille une pratique commune et évidente pour beaucoup et pas nécessairement un choix. Ce qui, chez d'autres, peut être interprété comme un non-choix de la famille peut donc aussi être lu comme le résultat d'un stock local de parents insuffisant pour ce qui reste, à l'époque, un geste symbolique, sans engagement particulier.

Néanmoins, il faut souligner, dans le cas d'Ivry, que le recours de plus en plus fréquent à des amis peut aussi être interprété comme une évolution sensible de la pratique dans sa globalité. En effet, même dans le cas de mariages géographiquement endogames, la part des amis croît sensiblement entre les deux périodes, malgré un stock important de parents disponibles sur place. Il s'agit d'un comportement plutôt atypique pour la période considérée dans la mesure où ce recours de plus en plus large aux amis ne concerne pas seulement les nouveau-venus comme pourrait « le suggérer une vision schématique du processus d'urbanisation/industrialisation/modernisation : le scénario linéaire du passage de la commune rurale traditionnelle à la banlieue » (Gourdon, Joz, 2006, 178). À Tassin-la-Demi-Lune, Vincent Gourdon avait identifié une augmentation sensible du nombre de parents parmi les témoins durant tout le siècle, malgré l'arrivée de populations nouvelles surtout dans la seconde moitié du XIX^e.

À Ivry, de manière plus attendue, les témoins sont de plus en plus souvent des amis ; toutefois, cela ne concerne pas seulement les populations nouvelles mais également, contre toute attente, les couples de natifs du village. A terme, il faudrait prolonger l'analyse au-delà du milieu du XIX^e siècle pour confirmer ces tendances.

Bien que délicat à manier, l'indicateur du témoignage au mariage nous semble cependant précieux pour l'histoire des populations de banlieue. Pour retracer l'histoire de la rencontre des individus implantés de longue date avec la masse des nouveau-venus, dans ces communes radicalement transformées par leur conversion en périphérie urbaine et industrielle de la ville, le lien de témoignage au mariage permet tout d'abord d'affiner la chronologie de la rencontre, chronologie que l'on ne pourrait aborder que de manière incomplète à travers la fréquence des mariages entre ces deux populations. Le témoignage au mariage fait en effet apparaître (ou non) d'autres types de relations, d'un degré inférieur en intensité à celles créées par le lien du mariage, et permet d'élargir l'analyse des réseaux au-delà du champ de la parenté et de l'alliance. L'analyse pourrait ici être utilement croisée dans un second temps avec d'autres indicateurs de sociabilité proches, tels que les témoins au mariage religieux ou les parrains et marraines au baptême.

Ensuite, le lien de témoignage permet de s'extraire d'une vision trop caricaturale des comportements matrimoniaux entre, d'une part, les natifs et, d'autre part, les non-natifs. S'il est vrai que les cultivateurs paraissent refuser le contact avec les nouvelles populations, tant par le mariage que le témoignage, leur attitude ne parle pas pour l'ensemble des

natifs ni même pour l'ensemble du monde agricole : les jardiniers, les maraîchers, mais aussi les journaliers, acceptent davantage d'épouser des non-natifs ou de les prendre comme témoins. Cependant, une barrière semble infranchissable pour les natifs, à savoir celle qui les sépare géographiquement des nouveau-venus installés à Ivry-Gare. Aucun natif d'Ivry ne va chercher son témoin dans ce qui n'était que champs quelques années auparavant et qui est devenu une zone de développement urbain et industriel assez anarchique.

Enfin, le lien de témoignage autorise une lecture de la relation à la ville-centre. Il ressort que si l'économie de la commune dépend dans une large mesure de la capitale, cela n'implique pas un rapport uniforme des habitants d'Ivry à Paris sur le plan relationnel. Les cultivateurs, qui pourtant travaillent d'abord pour Paris, immense marché de consommation à proximité, n'entretiennent pratiquement aucun lien social avec les Parisiens : leur sociabilité, telle que le mariage la donne à lire, reste confinée à Ivry et à la famille pour l'essentiel. Du côté des jardiniers et maraîchers, la situation semble différente ; même si les effectifs interdisent toute conclusion définitive sur ce point, les témoins parisiens sont plus nombreux. Sans doute leur activité procure-t-elle davantage d'occasions de créer des liens de sociabilité, voire d'amitié, avec des Parisiens, car ce type de culture implique de se rendre au marché régulièrement pour écouler sa production, quand la récolte de blé peut être vendue intégralement en une fois. Les artisans et métiers du bâtiment et plus encore les négociants et les marchands qui travaillent pour Paris et commercent avec la capitale multiplient les contacts

et semblent appartenir à ce qui préfigure une agglomération parisienne. En revanche, les ouvriers de l'industrie vivent à l'écart de Paris. Leur travail ne leur donne *a priori* que peu d'occasions de fréquenter la capitale. Disposant de faibles relais familiaux à Ivry et dans ses alentours, c'est pourtant bien dans leur commune de résidence qu'ils recréent une sociabilité dans laquelle Paris ne semble n'avoir qu'une place très limitée. Ces nouveaux habitants posent ainsi, dans une certaine mesure, les

fondements d'une nouvelle identité de la commune, non plus paysanne mais pas exclusivement définie pour autant par le rapport de domination économique, politique et culturel exercé par Paris.

Fabrice Boudjaaba

CNRS

Centre de Recherches Historiques -
EHESS

190-198 avenue de France
75013 Paris

fabrice.boudjaaba@ehess.fr

NOTES

1. Avec une pointe de provocation ou d'opportunisme a été publiée récemment une *Histoire du Grand Paris de la Renaissance à la Révolution* qui a le mérite de souligner la spécificité de ces territoires encore largement ruraux qui entourent Paris et qui voient se développer une économie sans doute plus diversifiée et plus connectée aux marchés urbains que ce n'est le cas dans les campagnes éloignées des centres urbains (Muchebled et al., 2010). Signalons que, de manière indirecte, le livre de Reynald Abad sur le grand marché parisien l'avait déjà souligné (Abad, 2002).

2. Les travaux d'Hervé Bennezon sur Montreuil au XVII^e siècle ont montré comment ces paysans au contact quotidien des urbains ont su adapter leurs productions à la demande de ces derniers (en produisant des pêches, des fraises, etc., pour la population aisée de Paris et de Versailles) et ont développé des pratiques culturelles influencées par celles de la ville. Les inventaires après décès de ces paysans témoignent ainsi de la présence fréquente d'objets et de vêtements qu'on imaginerait plutôt l'apanage exclusif des citadins.

3. Le passage au statut de ville n'empêche pas Ivry de conserver durablement un caractère agricole : « Vers 1908, [...] Ivry cultive encore le quart de son territoire » (Cabedoce, 1991, 274).

4. Avec cette limite, notamment pour les classes populaires des villages et des villes proches de

Paris, qu'elles ont recours, immédiatement après la Révolution, de manière assez massive, au concubinage plutôt qu'au mariage (Daumas, 2003, 161-166).

5. L'analyse de Garden sur Paris comprend en effet dans son échantillon un cinquième de mariages de banlieue.

6. À titre d'exemple, l'ouvrage *Le choix du conjoint* (1998), qui rassemble une dizaine de contributions de type monographique, ne comprend aucune étude de cas portant sur une banlieue, mais seulement des articles portant sur des espaces ruraux ou des villes à part entière.

7. Il faut insister sur l'importance que revêt la question de la propriété dans la distinction entre Paris et sa banlieue. La capitale compte de nombreux immeubles découpés en appartements tandis que la banlieue, *a fortiori* la banlieue rurale, privilégie la maison en matière de bâti. Cela a une conséquence importante sur le rapport des populations à la propriété. En ville, et jusqu'à l'institution de la copropriété comme forme de propriété dans la seconde moitié du XIX^e siècle, les immeubles – de rapport – appartiennent à un seul individu, la majorité des habitants sont donc locataires, tandis qu'en banlieue la prééminence des maisons, avant l'explosion démographique, autorise l'accès à la propriété du logement (Topalov, 1987).

8. Sur l'histoire générale de la commune, voir Garin, 1930 et Leriche, 1984.

9. Une autre petite partie avait été rattachée à Paris, dès 1819. Il s'agit de la partie nord du hameau des « Deux Moulins », rebaptisé hameau d'Austerlitz en 1805, qui s'était constitué le long du mur des Fermiers Généraux entre les actuels boulevard de l'Hôpital et boulevard Vincent Auriol. Le hameau des Deux Moulins a continué de se développer du côté ivryen dans le vaste ensemble dit de la « Gare » jusqu'à l'annexion de 1860. Voir la carte en annexe.

10. On décompte d'ailleurs 42 bourgeois parmi les 200 feux du village dans une délibération municipale de 1787 (Archives municipales d'Ivry-sur-Seine, 1D1-1).

11. Les premiers Parisiens à profiter du cadre champêtre d'Ivry apparaissent dès le XVI^e siècle. Le mouvement s'amplifie dans les deux siècles suivants, le village attirant aussi bien la noblesse d'épée (par exemple le maréchal Emmanuel de Croÿ) que les parlementaires parisiens (le président Vallier). Voir (Leriche, 1984, 65).

12. Voir *États des communes*, 1904, 52.

130 Ivry respecte scrupuleusement le Code civil, les mariages civils comptant systématiquement, et sans écart à cette règle, quatre témoins. Cette règle était déjà ancienne puisque la législation d'Ancien Régime imposait ce nombre de témoins dans les registres paroissiaux.

14. La définition des différentes catégories de lieux de naissance est également valable pour les tableaux 4 et 5.

15. Le rééquilibrage entre les deux sexes en terme de migrations n'intervient, semble-t-il, que dans la seconde moitié du XVI^e siècle avec le développement de la domesticité (Moch, 2003, 121-122).

16. Les mariages exogames constituent une part importante des unions mais qui reste comparable dans les années 1800 à ce qu'elle était à la fin de l'Ancien Régime où un tiers des unions étaient exogames dans les villages, dont Ivry, entourant Paris (Daumas, 2003, 61). Précisons que ces mariages exogames unissent des personnes qui sont nées hors d'Ivry, ailleurs donc, mais pas nécessairement dans la même commune.

17. Il ne faut néanmoins pas perdre de vue que dans cette première industrialisation, le développement industriel, à beaucoup d'égards, a encore l'aspect d'une activité de type artisanal par ces procédés de fabrication et la taille des

établissements. Le caractère succinct des déclarations de professions ne permet pas toujours d'opérer le tri entre ce qui relève d'activités et de statut strictement artisanaux et les activités proprement liées à la croissance des activités industrielles.

18. Avec toutefois un rééquilibrage au profit des témoins résidant à Ivry-Gare, c'est-à-dire dans la partie nord de la commune, partie qui est la plus proche de Paris et connaît le développement le plus grand dans la première moitié du XIX^e siècle. Les données sur ce point ne sont toutefois pas d'une parfaite fiabilité dans la mesure où la précision du quartier de résidence reste aléatoire et dépend soit du témoin, soit du rédacteur de l'acte.

19. La solution qui consiste à recourir à un « témoin professionnel » est peu exploitée. Nous n'avons relevé qu'un seul témoin de ce type pour la première période, qui a fait l'objet d'un relevé nominatif des témoins. Il s'agit de l'instituteur qui intervient une dizaine de fois en huit ans, parfois pour des natifs d'Ivry. Rien de comparable donc avec Tassin-la-Demi-Lune, en banlieue lyonnaise, où les témoins récurrents « professionnels » représentent un tiers des témoins dans la première moitié du XIX^e siècle (Gourdon et Joz, 2006, 187).

20. On note cependant quelques mariages entre Ivryens et nouveaux habitants d'Ivry-Gare. C'est donc, paradoxalement, le mariage qui semble élargir le réseau des natifs aux nouveau-venus d'Ivry-Gare, et non une sociabilité ouverte aux nouveaux habitants qui conduit au mariage mixte natif/non-natif. Une étude systématique des mariés d'Ivry-Gare reste cependant délicate, notamment pour la première période, car la résidence des époux n'est pas toujours indiquée ; et quand elle l'est, il n'est pas sûr que la distinction entre le cœur d'Ivry et Ivry-Gare soit toujours signalée, le lieu de naissance des époux apparaissant comme une information beaucoup plus importante aux yeux de l'administration. C'est pourquoi les habitants d'Ivry-Gare ne sont pas distingués de ceux d'Ivry en général dans le tableau 1. L'administration met, en revanche, plus de soin à préciser le lieu de résidence des témoins.

21. La barrière semble si infranchissable qu'en 1848, par une délibération municipale, Ivry émet

le souhait que le quartier d'Ivry-Gare soit rattaché à Paris : « ce qui resta hors des barrières y gagna en population, comme il arrive toujours, et ses intérêts finirent par l'emporter à tel point sur ceux du bourg proprement dit que la municipalité d'Ivry elle-même émettait le vœu d'une séparation administrative (délibération du 20 juin 1848) » (*États de communes*, 1904, 19).

22. Il est en fait difficile de dire si 60 % d'apparentés peut être considéré comme un chiffre élevé car les études de cas, notamment pour la France du Nord où la mobilisation des apparentés parmi les témoins est plus élevée qu'au Sud, indiquent qu'en réalité les résultats sont très variables d'un échantillon à l'autre, même si on peut s'accorder sur le fait que la part des parents est plus faible en ville, notamment dans les villes en expansion rapide (Gourdon, 2008, 70-71).

23. La part de la famille apparaît précocement assez faible au total à Ivry, comparable à la situation des témoins familiaux à Paris qui représentent un tiers de l'ensemble, en 1885 (Garden, 1998, 125).

24. On trouve une faible proportion d'apparentés dans nombre de villes qui connaissent un brutal développement industriel : autour de 20 % seulement à Saint-Chamond dans les années 1860-1870 (Accampo, 1982, 47)

25. À Samois-sur-Seine, dans la deuxième du XIX^e siècle, dans un espace rural, plus éloigné de

Paris, on observe une prédilection pour l'oncle plutôt que le frère dans des proportions bien plus importantes qu'à Ivry (Gourdon, 2007, 491).

26. Voir note 19.

27. Il faut souligner que nombre de migrants, selon un processus bien connu de chaînes migratoires, proviennent des mêmes régions, voire des mêmes localités. Par exemple, dans le cas d'Ivry, Crusy dans l'Yonne fournit neuf époux et trois épouses entre 1801 et 1812, tandis que Roulours, dans le Calvados, apporte trois époux à la même époque. Ce phénomène permet plus facilement de trouver des témoins résidant dans la commune et, parfois, des parents. Les frères Lazare et Louis Courtant, ouvriers à la verrerie d'Ivry-Gare, sont ainsi témoins l'un de l'autre lors de leurs mariages respectifs en 1810 et 1811 (Archives municipales d'Ivry-sur-Seine, E2-10).

28. Trente ans plus tard, trois jardiniers seulement contractent un mariage mixte et deux mariages exogames.

29. Tous les patronymes des cultivateurs mariés ont été retrouvés dans la liste des propriétaires du cadastre de 1816 (Archives départementales du Val-de-Marne, 3P289). Il s'agit d'un indicateur assez frustré mais dont la pertinence est confirmée par la reconstitution des familles en cours de réalisation.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ABAD, Reynald (2002), *Le grand marché. L'approvisionnement alimentaire de Paris sous l'Ancien Régime*, Paris, Fayard.
- ACCAMPO, Elinor (1982), « Entre la classe sociale et la cité : identité et intégration chez les ouvriers de Saint-Chamond, 1815-1880 », *Le mouvement social*, 118, 39-59.
- BASTIÉ, Jean (1964), *La Croissance de la banlieue parisienne*, Paris, PUF.
- BENNEZON, Hervé (2009), *Montreuil sous le règne de Louis XIV*, Paris, Les Indes savantes.
- BOURDELAIS, Patrice et DEMONET, Michel (1993), « Rythmes et mode de formation de la population du Creusot, 1836-1876 », 45-54, in Jean-Pierre Bardet et alii (dir.), *Mesurer et comprendre. Mélanges offerts à Jacques Dupâquier*, Paris, PUF.
- BRUNET, Jean-Paul (1980), *Saint-Denis, la ville rouge : socialisme et communisme en banlieue ouvrière, 1890-1939*, Paris, Hachette.
- CADEBOCE, Béatrice (1991), « Jardins ouvriers et banlieue : le bonheur au jardin », 249-281, in Alain Faure (dir.), *Les Premiers Banlieusards. Aux origines des banlieues de Paris (1860-1914)*, Paris, Créaphis.
- DAUMAS, Philippe (2003), *Familles en Révolution. Vie et relations familiales en*

- Ile-de-France, changements et continuités (1775-1825)*, Rennes, PUR.
- DODIER, Rodolphe (2012), *Habiter les espaces périurbains*, Rennes, PUR.
- État des communes à la fin du 19^e siècle publié sous les auspices du Conseil général. Ivry sur Seine. Notice historique et renseignements administratifs* (1904), Montévrain, Impr. Typographique de l'École d'Alembert.
- FARCY, Jean-Claude et FAURE, Alain (2003), *La mobilité d'une génération de Français. Recherche sur les migrations dans et vers Paris à la fin du XIX^e siècle*, Paris, Armand Colin.
- FARON, Olivier et RENARD, Jacques (1996), « La banlieue avant la banlieue. Milan et sa périphérie pendant la première moitié du XIX^e siècle », *Histoire, économie et société*, 3, 381-404.
- FAURE, Alain (1982), « Les racines de la mobilité populaire à Paris au XIX^e siècle », 103-119, in Odile Benoit-Guilbot (dir.), *Changer de région, changer de métier, changer de quartier. Recherches en région parisienne*, Nanterre, Recherches pluridisciplinaires de l'université de Paris-X Nanterre.
- FAURE, Alain (2006), « Un faubourg, des banlieues ou la déclinaison du rejet », 8-39, in Jean-Charles Depaule (dir.), *Les Mots de la stigmatisation urbaine*, Paris, Unesco-Maison des sciences de l'homme.
- FOURCAUT, Annie (1998), « Faire l'histoire de la banlieue parisienne », 37-44, in Christophe Charle et alii. (dir.), *La France démocratique (Combats, mentalités, symboles). Mélanges offerts à Maurice Agulhon*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- GOULD, Roger V. (1995), *Insurgent Identities. Class, Community and Protest in Paris from 1848 to the Commune*, Chicago, Chicago University Press.
- GARDEN, Maurice (1998), « Mariages parisiens à la fin du XIX^e siècle : une micro-analyse quantitative », *Annales de Démographie Historique*, 1, 111-133.
- GARIN, Joseph (1930), *Histoire d'Ivry-sur-Seine*, Paris, J. Gabalda et fils.
- GOURDON, Vincent (2006), « Réseaux des femmes, réseaux de femmes. Le cas du témoignage au mariage civil au XIX^e siècle dans les pays héritiers du code Napoléon (France, Pays-Bas, Belgique) », *Annales de Démographie Historique*, 2, 33-55.
- GOURDON, Vincent (2007), « La mobilisation symbolique de la parenté à travers le témoignage au mariage civil : Samois-sur-Seine (Seine-et-Marne) au XIX^e siècle », 469-495, in Jean-Pierre Poussou et Isabelle Robin-Romero (dir.), *Histoire des familles, de la démographie et des comportements. En hommage à Jean-Pierre Bardet*, Paris, PUPS.
- GOURDON, Vincent (2008), « Les témoins de mariage civil dans les villes européennes : quel intérêt pour l'analyse des réseaux familiaux et sociaux ? », *Histoire, économie et société*, 2, 61-87.
- GOURDON, Vincent (2012), *Histoire des grands-parents*, Paris, Perrin, (1^{ère} éd. : 2001).
- GOURDON, Vincent, JOZ, Emilie (2006), « Les témoins de mariage civil dans une commune de la banlieue lyonnaise au XIX^e siècle. Tassin-la-Demi-Lune (1793-1895) », 161-187, in Philippe Castagnetti (dir.), *Images et pratiques de la ville (XVI^e-XIX^e siècles)*, Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne.
- JACQUEMET, Gérard (1984), *Belleville au XIX^e siècle. Du faubourg à la ville*, Paris, EHESS.
- JACQUEMIN, Anne (1994), « Un éclairage de la sociabilité en milieu urbain à partir des actes de mariage liégeois (1840-1850) », 346-360, in 4^e congrès de l'Association des Cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique, Liège.
- JOLLET, Anne (2000), *Terre et société en Révolution*, Paris, CTHS.
- LERICHE, Fernand (1984), *Ivry-sur-Seine. Le souffle de l'histoire*, Paris, Messidor.

- MEROT, Florent (2010), *L'homme et son milieu en vallée de Montmorency sous l'Ancien Régime, un paysage original aux portes de Paris (vers 1640-vers 1800)*, thèse de l'université Paris XIII.
- MERRIMAN, John M. (1994), *Aux marges de la ville. Faubourgs et banlieues en France 1815-1870*, Paris, Seuil.
- MOCH, Leslie Page (2003), *Moving Europeans. Migration in Western Europe since 1650*, Bloomington, Indiana University Press.
- MONTEL, Nathalie (éd.) (2012), *Faire le Grand Paris. Avis des habitants consultés en 1859*, Rennes, PUR-Comité pour l'histoire de la ville de Paris.
- MORICEAU, Jean-Marc (2002), *Terres mouvantes : les campagnes françaises du féodalisme à la mondialisation : 1150-1850 : essai historique*, Paris, Fayard.
- MUCHEMBLED Robert, BENNEZON, Hervé et MICHEL Marie José (2009), *Histoire du Grand Paris de la Renaissance à la Révolution*, Paris, Perrin.
- NEVEN, Muriel (2003), *Individus et familles. Les dynamiques d'une société rurale. Le pays de Herve dans la seconde moitié du XIX^e siècle*, Liège, Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège.
- PAUQUET Alain (1998), *La société et les relations sociales en Berry au milieu du XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan.
- SEGALEN, Martine (1995), « Les structures familiales », 405-423, in Jacques Dupâquier (dir.), *Histoire de la population française*, t. 3, Paris, PUF (1^{ère} éd. : 1988).
- TOPALOV, Christian (1987), *Le logement en France. Histoire d'une marchandise impossible*, Paris, FNSP.
- VORMS, Charlotte (2012), *Bâisseurs de banlieue à Madrid. Le quartier de la Prosperidad (1860-1936)*, Paris, Créaphis.
- WILMART, Michaël (2013), *Meaux au Moyen Âge. Une ville et ses hommes du XII^e au XV^e siècle*, Montceaux-lès-Meaux, Fiacre.

ANNEXES

Tab. 11 *Mariage et témoignage chez les cultivateurs ivryens dans la première moitié du XIX^e siècle*

	1801-1812 (28 cas)	1835-1838 (9 cas)
Type de mariage	Nombre de cas	Nombre de cas
Endogame	22	7
Mixte	3	1
Exogame	3	1
Répartition des mariages selon le nombre de parents témoins		
	Nombre de cas	Nombre de cas
0 parent	1	0
1 parent	0	1
2 parents	3	2
3 parents	7	0
4 parents	17	6
Répartition des mariages selon le nombre de Parisiens témoins		
	Nombre de cas	Nombre de cas
0 Parisien	26	8
1 Parisien	0	1
2 Parisiens	1	0
3 Parisiens	1	0
4 Parisiens	0	0

Sources : voir tableau 1.

Tab. 12 *Mariage et témoignage chez les jardiniers d'Ivry (1801-1812)**

Type de mariage	Nombre de cas (10)
Endogame	2
Mixte	5
Exogame	3
Répartition des mariages selon le nombre de parents témoins	Nombre de cas
0 parent	2
1 parent	1
2 parents	1
3 parents	5
4 parents	1
Répartition des mariages selon le nombre de Parisiens témoins	Nombre de cas
0 Parisien	4
1 Parisien	4
2 Parisiens	1
3 Parisiens	1
4 Parisiens	0

Sources: voir tableau 1.

*Les effectifs de jardiniers se mariant entre 1835 et 1838 sont trop faibles pour être présentés ici.

Tab. 13 *Mariage et témoignage chez les ouvriers de l'industrie à Ivry dans la première moitié du XIX^e siècle*

Type de mariage	1801-1812 (14 cas)	1835-1838 (28 cas)
	Nombre de cas	Nombre de cas
Endogame	0	0
Mixte	2	7
Exogame	12	21
Répartition des mariages selon le nombre de parents témoins	Nombre de cas	Nombre de cas
0 parent	2	13
1 parent	6	6
2 parents	4	6
3 parents	2	1
4 parents	0	2
Répartition des mariages selon le nombre de Parisiens témoins	Nombre de cas	Nombre de cas
0 Parisien	6	16
1 Parisien	3	9
2 Parisiens	9	1
3 Parisiens	0	1
4 Parisiens	0	1

Sources: voir tableau 1.

Tab. 14 *Mariage et témoignage chez les marchands et négociants d'Ivry dans la première moitié du XIX^e siècle*

	1801-1812 (8 cas)	1835-1838 (13 cas)
Type de mariage	Nombre de cas	Nombre de cas
Endogame	0	1
Mixte	0	2
Exogame	8	10
Répartition des mariages selon le nombre de parents témoins	Nombre de cas	Nombre de cas
0 parent	0	4
1 parent	2	4
2 parents	5	4
3 parents	1	0
4 parents	0	1
Répartition des mariages selon le nombre de Parisiens témoins	Nombre de cas	Nombre de cas
0 Parisien	2	2
1 Parisien	0	4
2 Parisiens	1	5
3 Parisiens	0	1
4 Parisiens	5	1

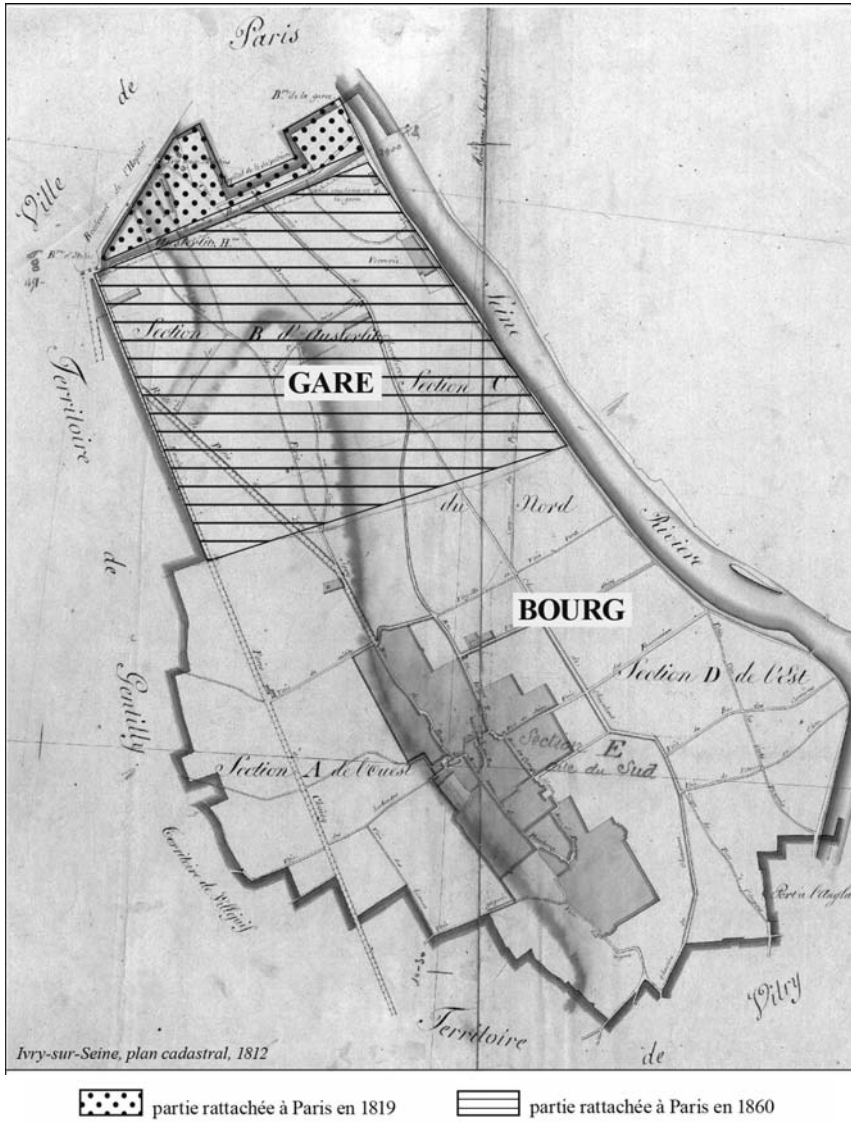
Sources : voir tableau 1.

Tab. 15 *Mariage et témoignage chez les artisans et métiers du bâtiment à Ivry dans la première moitié du XIX^e siècle*

	1801-1812 (22 cas)	1835-1838 (48 cas)
Type de mariage	Nombre de cas	Nombre de cas (1 ind.)
Endogame	4	0
Mixte	9	16
Exogame	9	31
Répartition des mariages selon le nombre de parents témoins	Nombre de cas	Nombre de cas
0 parent	3	21
1 parent	5	7
2 parents	10	9
3 parents	3	6
4 parents	1	5
Répartition des mariages selon le nombre de Parisiens témoins	Nombre de cas	Nombre de cas
0 Parisien	5	19
1 Parisien	9	11
2 Parisiens	3	10
3 Parisiens	4	6
4 Parisiens	1	2

Sources : voir tableau 1.

Fig.1 Plan cadastral d'Ivry-sur-Seine de 1812 et rattachements partiels à Paris



Sources : Archives départementales du Val-de-Marne, 3P1085. Réalisation: Florence Kerdoncuff.

RÉSUMÉ

Cet article s'intéresse aux relations de sociabilité dans la banlieue parisienne au début du XIX^e siècle, à une époque où cet espace est encore largement rural. À partir de l'étude des témoins au mariage civil d'Ivry-sur-Seine, une commune limitrophe du sud de Paris, nous analysons la fréquence et la nature des relations entre les natifs et les migrants mais aussi, la fréquence des relations entre cette commune de banlieue et Paris. L'article identifie une population très endogame et fermée aussi bien aux nouvelles populations qu'aux Parisiens, composée surtout de cultivateurs. Les ouvriers du nouveau quartier – la Gare –, forment également un groupe très fermé sur lui-même et

avec très peu de liens de témoignage avec Paris. Les jardiniers et les marchands constituent, à l'inverse, des groupes plus ouverts aux relations avec Paris où ils vont fréquemment chercher des témoins. D'une manière plus globale, si le nombre des amis parmi les témoins augmente fortement entre les années 1800 et les années 1830, au détriment de la famille, cela ne se traduit pas par un élargissement de l'aire de recrutement des témoins, notamment vers Paris. Cette évolution contribue, au contraire, à renforcer des sociabilités centrées sur la commune d'Ivry alors même que la croissance urbaine la rapproche de la capitale.

SUMMARY

This article focuses on the relationships of sociability in the Paris suburb in the early nineteenth century when this area was still largely rural. From the study of witnesses at civil marriages in Ivry-sur-Seine, a commune bordering South Paris, we analyze the frequency and nature of relations between natives and migrants, but also the frequency of relations between the village and Paris. The article identifies an endogamic population, closed to new inhabitants and to Parisians, consisting mainly of farmers. The workers of the new district – la Gare – also formed a very closed group on itself and with only few

links with Parisians. Gardeners and merchants constituted the more opened groups to Paris where they were frequently seeking their wedding witnesses. In a more general perspective, if the number of friends among the wedding witnesses increased sharply between the 1800s and the 1830s, at the expense of the relatives, this situation did not result in an extension of the recruitment area of the witnesses, especially to Paris. But it helped to strengthen the sociability of inhabitants centered on Ivry-sur-Seine even though the urban growth was approximating them to Paris.